

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 001/DOT/SDT/DEPRA/CP/2022

Relizane : 18/07/2022

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise DAHOUNE Mohamed Mokhtar
Adresse : Rue colonel Amirouche –W.Relizane

Objet : Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°134/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations urbaines, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°225 du 23/12/2021, relatif à ces travaux de canalisation téléphonique : **LOT N°02** Cité El Ouafi Relizane, il m'a été signalé par mes service **voire Absence sur chantier depuis le 20 Juin 2022.**

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur



Directeur Opérationnel
Des Télécommunications de Relizane
Mr. BOUFEDJI Mohamed